

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**CANNELIER FEUILLES ESSENCE**

Fournisseur PCW

Référence : CANNELIER FEUILLES ESSENCE

1 - DONNEES TECHNIQUES

I.N.C.I. : Cinnamomum zeylanicum leaf oil
Nom botanique : Cinnamomum zeylanicum
Description : Obtenue par hydrodistillation des feuilles de Cinnamomum zeylanicum Nees
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Taux d'utilisation max. recom. : -

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Jaune à jaune brun
Odeur : Aromatique, épicée
Densité 20/20°C : [1.037 ; 1.053]
Indice de réfraction n (20/D) : [1.527 ; 1.540]
Pouvoir rotatoire en ° : [-2.5 ; +2]
Taux peroxides mmol/l : -
Point d'ébullition en °C : 249 (litt)
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 94
Constituant(s) : Safrol : 2% max - Sassafras : 0%
Teneur en hydrocarbones (%) : 11

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

AFNOR / ISO : /
Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
IFRA : Restricted (49th Am.)
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
Statut kosher : Certifié
Statut Hallal : Produit se conformant aux préceptes religieux

CANNELIER FEUILLES ESSENCE

CAS N° : 8015-91-6; 84649-98-9

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) : Aucun

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : Ne provient pas / ne contient pas d'OGM

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : Pas de risque d' ESB ou d'EST puisque aucune matière d'origine animale n'est utilisée dans les différents stades du procédé de fabrication.

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) : Préparation aromatisante

Certificat d'alimentarité : Certifié

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier : 3301 29 41 00

Tunnel codes ADR : /

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : NR Non réglementé pour le transport

Transport Maritime IMDG : NR Non réglementé pour le transport

Polluant Marin : Non

Transport Aerien IATA : NR Non réglementé pour le transport

CANNELIER FEUILLES ESSENCE

LEGISLATION :

EINECS (EU) : 290-018-7
FEMA : 2290
LIS / DSL (Canada) : Listé
ECL (Corée du Sud) n° : KE-26872
NEPA (China) : CB2437583
ECSI (Taiwan) : Listé
RIFM - ID N° : 328-C2.13
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
PICCS (Philippines) : Listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
ISHL (Japan) : Non listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
IECSC (China) : Listé
C.A.S : 8015-91-6 84649-98-9

Étiquetage :



CAR1B Cancérogénicité 1B



ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2



MUT2 Mutagénicité pour les cellules germinales 2

SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1



H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H350 - Peut provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.